

trairement les appointements de quelques chefs ou sous-chefs de bureau qui, en raison de leur ancienneté, n'ont pas l'avantage de posséder les bonnes grâces de M. le marquis de Miletassi, secrétaire-général.

Ce ne sont pas des nouveaux venus que le pouvoir discrétionnaire de M. le directeur-général a terrassés : des hommes employés depuis deux ans, véritables *sténocuristes* dans toute la force du mot, conservent un traitement de 2 à 4000 fr. ; et des employés distingués par leur travail, par leurs sentiments, et par quinze années de bons services, sont impitoyablement renvoyés !....

M. de Chauvelin l'avait bien prévu ; on multiplie les injustices pour multiplier les échos de la plainte ; on veut que le cri des victimes intimide le législateur qui serait tenté de proposer de nouvelles économies ; car si l'on n'avait eu en vue que la réduction des dépenses, on n'aurait congédié que les nouveaux venus qui, sans prendre part au travail, n'en sont pas moins beaucoup mieux rétribués que les employés laborieux frappés par la réforme.

S'il est vrai que, dans certains cas, le pouvoir soit autorisé à se jouer de l'existence des hommes, il me semble qu'il y a des limites qu'il ne peut dépasser sans injustice, sans inhumanité : sous ce point de vue, les victimes des nouvelles mesures adoptées par M. le directeur-général des contributions indirectes sont tout-à-fait dignes d'intérêt ; c'est pour appeler sur elles l'attention du gouvernement et des Chambres que je vous prie de vouloir bien publier ma lettre dans votre plus prochaine livraison.

*Soyons économes, mais ne soyons point barbares.*

Paris, le 17 juillet 1815.

\*\*\*, de l'Administration centrale  
des contributions indirectes.

---

## EXTÉRIEUR.

---

### CINQUIÈME LETTRE

*Sur la situation morale et politique de l'Italie.*

Rome, 12 juillet 1816.

Dans ma lettre précédente, je vous ai annoncé, monsieur et cher ami, que je vous donnerais quelques détails curieux sur les sociétés secrètes des *Carbonari*. Sans un plus long préambule, je vais tâcher aujourd'hui de remplir ma promesse.

Ces sociétés ont une origine française. Il en existe depuis long-temps dans les départements de l'Est. Celles-ci professent des doctrines à-peu-près conformes à celles de la *franche-maçonnerie*. Comme les *loges maçonniques*, elles sont restées étrangères aux événements politiques, ou du moins elles n'ont jamais tenté d'exercer sur eux une influence active. C'est aux *Charbonniers* français que les *Carbonari* italiens ont emprunté le nom qu'ils portent, les signes par lesquels ils se reconnaissent, et les formes du rite qu'ils suivent. Quant au but qu'ils se proposent, il n'a rien de commun avec celui des sociétés françaises. Quel est ce but, et quels sont les moyens qu'ils emploient pour l'atteindre ? Je suis obligé de reprendre les choses d'un peu plus haut pour répondre à ces questions.

Pendant la durée du Moyen-Age, la division de l'Italie en un grand nombre d'états, en paralysant ses forces, facilita le succès des entreprises que formaient contre elle les peuples transalpins. Leur présence dans la Péninsule fut la cause de tous ses maux. Aussi ses hommes d'état, ses guerriers, plusieurs de ses princes et quelques-uns de ses pontifes, cherchaient sans cesse les moyens d'échapper à leur funeste influence. *Chasser les barbares*, tel était le vœu secret ou l'objet avoué des entreprises de Julien de la Rovere, de François Sforza, de Léon X. C'était pour affranchir sa patrie de leur joug que Machiavel conseillait tous les crimes à son prince, convaincu que la sainteté de l'entreprise en légitimerait les moyens. Changeant de route et jamais de but, les patriotes italiens combattaient alternativement sous les drapeaux d'Anjou et sous les bannières d'Aragon. On les voyait former, rompre, renouer leurs alliances au gré d'une politique d'autant plus opiniâtre qu'elle semblait être capricieuse; car jamais ils ne tenaient plus fortement à leur parti qu'au moment où ils paraissaient en changer.

Epuisée par ses efforts, l'Italie tomba toute entière aux pieds de Charles-Quint. bercée par les arts, elle s'endormit pendant près de trois siècles d'un profond sommeil. Pendant cette longue époque, un petit nombre d'hommes éclairés se réunissaient en secret pour gémir ensemble sur les maux de la patrie, et former, pour son bonheur, des vœux inutiles. Ces réunions clandestines, qui ne trouvaient dans la nation aucun point d'appui, étaient sans force et sans influence.

La révolution vint leur en donner. Comme ces maladies violentes qui ramment les forces d'un tempérament épuisé, elle fit sortir les Italiens de leur torpeur. C'est seulement depuis cette époque, après les campagnes d'Italie, qu'il devient facile de constater l'existence des *Carbonari*. Ceux qui prirent de l'influence parmi eux étaient en géné-

ral les hommes les plus éclairés de l'Italie. Dépositaires des vertus et des opinions de leurs pères, ils savaient apprécier ce que la France avait fait pour leur patrie, en y portant le bienfait de ses institutions; mais leur fierté s'indignait de tenir ces biens d'une main étrangère. Aussi, les associations qu'ils dirigeaient ne tardèrent pas à devenir un objet d'ombrage pour les gouvernements institués par Napoléon. Dans le royaume de Naples, Murat fit fermer leurs *ventes*, c'est ainsi qu'on nomme leurs lieux de réunion. C'était une démarche très-fausse, dont il ne tarda pas à se repentir. Promptement désabusé sur les promesses que la cour de Vienne lui avaient faites, lorsqu'en 1815 il voulut affranchir la haute Italie de la présence des Autrichiens, il chercha à obtenir l'aveu des *Carbonari*. Il fit rouvrir leurs *ventes* dans ses états, et il appela leurs chefs à sa cour, de même que, dans une occasion semblable, le roi de Prusse avait fait venir à son quartier-général de Breslau les meneurs de l'association du *Tugendbund* (*Union de la vertu*). En même temps le roi de Naples essayait de se mettre en communication avec les *Carbonari* du Milanais. Les ouvertures qu'il leur fit faire ne furent accueillies qu'avec circonspection. Ils se méfiaient de ce nouveau protecteur qui, pendant plusieurs années, avait été l'ennemi et le persécuteur de leurs frères: ils craignaient d'être sacrifiés aux intérêts d'une politique mobile et personnelle. Pour garantie de la sincérité de sa parole, ils lui demandaient de faire avancer ses troupes par des marches rapides jusqu'aux rives du Pô. Malheureusement ce prince, d'un courage si brillant sur le champ de bataille n'avait aucune résolution dans le cabinet. Il pouvait suppléer à l'infériorité de ses forces par la rapidité de ses mouvements: ses hésitations et ses tâtonnements perdirent tout.

Après un exil de près de dix ans, Ferdinand IV reentra

dans la capitale des Deux-Siciles. Bientôt la cour de Vienne resserra par de nouveaux liens de famille ceux qu'elle avait formés antérieurement avec les Bourbons napolitains; et la main de l'étranger pesa plus lourdement que jamais sur la malheureuse Italie. L'accroissement du mal rendit plus impérieux le besoin de s'en affranchir. Les *Carbonari* se multiplièrent avec une rapidité qui tient du prodige. Vous traiteriez mes assertions de fabuleuses, si je vous disais quel est leur nombre aujourd'hui. Quant à leur but, ce que je vous ai déjà dit, et le titre d'*Unitaires italiens* qu'on leur donne quelquefois, suffiront probablement pour vous l'indiquer.

Les *Carbonari* ont trois grades différents. On se garde bien de faire connaître à ceux qu'on initie au premier le but de l'entreprise : c'est à eux à le pressentir. Dans le second, on commence à l'indiquer; dans le troisième, on écarte tous les voiles qui le cachent. Vous sentez de combien de précautions la prudence ultramontaine a environné les confidences qu'on fait au néophyte admis au dernier grade. On exige de lui une promesse écrite et signée, dans laquelle il s'engage par serment à contribuer de tous ses moyens au succès de l'association. Le but qu'elle se propose est clairement expliqué dans cette pièce qui reste déposée aux archives communes, comme une garantie de la discrétion de celui qui l'a souscrite. Chaque *loge* est présidée par un de ses membres qui prend le titre de *Chef de vente*; et comme l'institution est organisée de manière que ceux qui en font partie ne connaissent que leurs supérieurs immédiats et ne peuvent remonter au-delà, les *maîtres de vente* sont les seuls qui correspondent avec le *conseil central*, autorité suprême et cachée; espèce de providence qui veille dans l'ombre sur les destinées de l'Italie; dont l'existence n'est pas douteuse, qu'on cherche partout et qu'on ne trouve nulle part. De quels éléments se

compose ce conseil? Est-ce à Naples, à Rome, à Bologne, à Ancône, à Milan qu'il s'assemble? Si j'en suis sûr, je dois le taire; et ce n'est pas sans doute dans une lettre destinée à devenir publique que vous comptez l'apprendre.

N'allez pas, mon cher ami, mépriser cette institution toute bizarre qu'elle vous paraît. Je conçois qu'en France elle serait sans force; elle a trop peu d'analogie avec la vivacité et la franchise de votre caractère national pour y réussir. Mais elle est merveilleusement adaptée au génie d'un peuple dont les passions sont à la fois violentes et contenues; qui observe sa proie, qui la suit, et qui se garde bien de précipiter son attaque dans la crainte d'en compromettre le succès. Je voudrais pouvoir vous en expliquer le mécanisme, vous en détailler les ressorts, et vous en montrer le jeu. Vous sentez les raisons qui m'en empêchent : encore une fois, je ne dois dire ici que ce que tout le monde sait en Italie.

Ce n'est pas seulement à accroître leur nombre que les *Carbonari* s'appliquent; ils cherchent aussi par tous les moyens possibles à augmenter leur influence. Loin de s'éloigner des emplois publics, ils mettent au contraire tout en œuvre pour les obtenir; et quand l'un d'eux sollicite une place quelconque, les autres sont tenus de le seconder de tout leur pouvoir. On dit qu'ils se menagent des intelligences jusque dans la police chargée de les surveiller. Aussi ceux que Rome fait persécuter en ce moment, pourraient dire à leurs bourreaux, comme les chrétiens des premiers siècles : « Vous voulez nous détruire, et nous peuplons vos cités et vos campagnes; nous commandons vos armées et nous siégeons dans vos conseils ». Tantôt, ils se servent du pouvoir que leur donnent les places qu'ils occupent, pour faire ou provoquer le bien; et tantôt, par une politique plus profonde, qui rappelle celle de leurs ancêtres, ils poussent leurs gouverne-

ments respectifs au mal, ou du moins ils ne les empêchent pas de le faire. Dernièrement je me trouvais avec l'un d'eux auquel un prince de la haute Italie a confié des fonctions très-élevées. Dans le cours de la conversation, nous parlâmes du *Typhus* qui, en 1817, décimait la population de la Péninsule, et je lui dis que je ne pouvais pas m'expliquer comment un homme aussi éclairé que lui n'avait pas fait prendre quelques mesures sanitaires qui en auraient promptement arrêté les ravages. « Je m'en suis bien gardé, me répondit-il : les dernières classes du peuple sont encore en Italie plongées dans la plus honteuse ignorance, et cette ignorance leur fait aimer l'inepte despotisme auquel elles sont soumises. Le *Typhus* de 1817 était une leçon que la providence leur donnait. C'était à elle à marquer ses victimes et à en déterminer le nombre. Il faut que dans quelques-uns des états de la Péninsule, l'idée des maux qu'ils souffrent se confonde dans l'imagination du peuple avec l'idée de ceux qui le régissent. C'est le moyen le plus sûr de les lui faire haïr ».

C'était probablement par une combinaison de la même nature que l'autorité locale fit chasser le prix du pain, lorsque le roi de Sardaigne vint visiter sa nouvelle acquisition de Gênes. Dans aucune autre ville de l'Italie les *Carbonari* ne sont en plus grand nombre, ou plutôt on dirait que la population tout entière est initiée à leurs secrets. La haine d'une domination étrangère est une affection commune à tous : le peuple, les grands, le bourgeois, le patricien, chacun la partage. Il y a dans le caractère et dans les mœurs des habitants de Gênes je ne sais quelle aptitude républicaine qu'assurément je ne m'attendais guères à trouver dans la molle Italie. Vous avez su qu'à son premier voyage, la présence du roi n'y fut célébrée par aucune solennité; mais, en revanche, les magistrats municipaux qui l'accompagnaient lorsqu'il se promenait dans la ville,

avaient grand soin de lui indiquer l'emplacement de toutes les fêtes qu'on avait données à Napoléon en 1806. « Ici, disaient-ils à S. M. Sardes, on avait élevé un magnifique arc de triomphe; des milliers de lampions couvraient le portail de cette église; dans ce bassin, un jardin, où étaient réunis les arbustes les plus précieux, flottait sur l'onde ». Ce fut dans une de ces promenades que le roi rencontra sur sa route un noble génois qui passa fièrement à ses côtés sans découvrir sa tête. Le gouverneur de Gênes indigné se détacha du cortège, et lui dit, en poussant son chapeau avec la main : Monsieur, vous ne reconnaissez donc pas le roi? « Ramasse ce chapeau, s'écria le patricien, en s'adressant à un valet de pied qui l'accompagnait, et va le jeter dans la mer : il a été souillé par la main d'un esclave ». Les Fieschi, les Frégese, les Adorne, n'auraient pas dit autrement. Cependant le peuple qui s'assemblait autour du patricien paraissait disposé à venger son injure; et le roi fut obligé avec son cortège de s'éloigner à grands pas.

C'est par cette fière attitude que Gênes se fait respecter des maîtres que le congrès de Vienne lui a donnés. En se montrant indociles au joug, ses citoyens empêchent qu'on ne l'appesantisse. Quinze mille soldats piémontais, toujours en garnison dans cette ville, ne passent pas entièrement la cour de Tusin; elle voudrait y rendre son gouvernement populaire, et, pour y parvenir, toutes les fois qu'il s'élève des altercations entre la garnison et les habitants, elle donne toujours raison à ceux-ci. Sur les côtes de l'autre mer qui baigne l'Italie, Venise n'honore pas moins son malheur par la dignité avec laquelle elle le supporte. Venise est aussi une des villes où les *Carbonari* se trouvent en plus grand nombre.

Cette association n'a pas seulement éveillé les sollicitudes des gouvernements italiens; les gouvernements étrangers s'en occupent également. Le votre porte sur

les *Carbonari* une attention inquiète : ses ambassadeurs, ses chargés d'affaires et ses consuls, ont reçu ordre d'épier leurs démarches. Une puissance bien plus éloignée a montré le désir d'entrer en communication avec eux. Je sais de bonne part qu'un Russe, qui jouit dans son pays d'une grande influence, a fait plusieurs tentatives à cet égard. Remarquez ce fait, tout isolé qu'il paraît, il ne doit pas être négligé. Avec un peu d'attention, vous verrez comment il se rattache à ce que je vous ai dit dans ma lettre précédente.

Il est impossible qu'en Italie les affections religieuses restent entièrement étrangères à une institution telle que la *Carbonaria*. Ailleurs l'incrédulité s'est quelquefois associée à l'amour de la liberté et à la haine de l'oppression. Les *Carbonari*, au contraire, montrent une foi sincère dans la religion de Jésus, mais dans la religion de Jésus, telle qu'elle se trouve dans l'évangile, et dégagée de tous les éléments étrangers que les théologiens y ont introduits pendant dix-huit siècles. Ce sont donc à la fois des réformateurs politiques et religieux. On compte cependant parmi eux un grand nombre de membres du clergé inférieur. Vous en seriez peu surpris, si vous connaissiez quelle est la misérable condition des prêtres qui ne sont pas parvenus aux honneurs de l'épiscopat, ou du moins de la prêtrature ; ils vivent autour des membres du haut clergé dans un état tout voisin de celui de la domesticité. Les *Carbonari* ont aussi dans leur sein des évêques et des prélats, mais en petit nombre. En général, ils recrutent dans tous les rangs de la société, dans le peuple comme dans la noblesse. Ici ces deux ordres ne sont pas divisés comme dans le reste de l'Europe par des intérêts opposés. La noblesse, investie autrefois de grandes prérogatives politiques, entretient des ressentiments profonds contre ceux qui l'en ont successivement dépossédée, pour la courber sous le niveau du despo-

tisme. Plus sa situation ancienne était brillante, plus sa situation actuelle l'humilie. C'est dans cette classe que se trouvent les *Carbonari* les plus ardents, ceux qui attendent avec le plus d'impatience le moment où les *Apennins* seront purgés de la présence des loups avides qui les infestent ; je me sers ici d'une de leurs expressions allégoriques. Cependant, il faut l'avouer, l'ardeur du prosélytisme a fait faire plusieurs fausses démarches à ces sectaires. Ils ont trop indistinctement admis parmi eux ceux qui se présentaient. Leurs chefs n'ont pas tardé à s'en repentir ; bientôt l'impossibilité de soumettre à une direction uniforme des éléments si nombreux et si divers s'est fait apercevoir, et l'on a senti la nécessité d'épurer l'association, en rejetant de son sein tous ceux dont le zèle ou la discrétion paraissait équivoque. C'est à la fin de 1815 que s'est opérée cette réforme. Ceux qui s'y sont trouvés compris ont formé une association nouvelle sous le nom de *Calderari* (*Chaudronniers*), et ils sont devenus les auxiliaires des gouvernements qui persécutent ceux qui étaient autrefois leurs frères. Les *Carbonari* et les *Calderari*, malgré la communauté de leur origine, se haïssent aujourd'hui comme on se hait en Italie.

Cependant, tandis que dans la Péninsule des moyens de résistance contre l'oppression se créent ou s'étendent, la cour de Vienne poursuit l'exécution des plans qu'elle a formés pour compléter son asservissement. Les scrupules religieux de l'Empereur ne lui ont pas permis de s'emparer du domaine de saint Pierre ; mais le cabinet autrichien espère arriver au but qu'il veut atteindre par des moyens différents. Un archevêque vient, comme vous savez, d'être nommé cardinal. Ce prince, encore très-jeune, est destiné à monter sur le trône pontifical à la mort du pape actuel, ou du moins après celle du vieillard qu'on lui donnera pour successeur. De cette manière, l'Autriche aura dans sa dé-

pendance l'Italie presque entière. En effet, les Bourbons napolitains, par leurs nombreuses alliances avec la maison de Lorraine en sont pour ainsi dire devenus une des branches. C'est un prince autrichien qui règne en Toscane. L'archiduchesse Marie-Louise n'est souveraine que de nom à Parme et à Plaisance. Cette princesse est à peu près prisonnière dans son palais. Les sentinelles étrangères qui en gardent les approches, ont surtout grand soin d'en éloigner les Français. Enfin, la cour de Vienne régit directement l'ancien territoire de la république Cisalpine, et celui de la république de Venise. La cour de Turin, façonnée au joug de l'Angleterre pendant son long séjour à Cagliari, est la seule puissance qui résiste au frein auquel l'Autriche voudrait la soumettre. Le roi de Sardaigne a constamment refusé de se rendre aux divers rendez-vous que l'Empereur lui a donnés en Italie.

Vous me demanderez peut-être, mon cher ami, à quelle source je vais puiser ce que je vous dis aujourd'hui des desseins de l'Autriche, et ce que je vous en ai dit précédemment. Cette source est très-sûre, et pour ainsi dire officielle. L'Italie est dans ce moment encombrée de diplomates allemands. Quel que soit le fléme de leur nation, et la réserve de leur état, l'entraînement de la conversation leur fait faire souvent de demi-aveux. Je les recueille et je vous les transmets. C'est à votre sagacité à suppléer à ce que je ne puis vous apprendre.

## LETTRE

*Du roi Joachim Murat au colonel Macirone, envoyé près de ce prince par les puissances alliées.*

Le roi Joachim Murat est un de ces hommes dont les malheurs font oublier les fautes. Si, après celles qu'il a commises, il eût régné paisiblement à Naples, rien n'aurait pu diminuer l'innocence que lui avaient vouée toutes les âmes généreuses; mais leurs ressentiments ont été domptés par sa mauvaise fortune.

Qui oserait adresser des reproches à son ombre, après les malheurs qui ont signalé les derniers moments de sa vie, et la catastrophe qui l'a terminée? En 1814, ce prince s'arme contre sa patrie et contre son bienfaiteur, contre celui qui l'avait fait sortir des rangs pour le faire monter sur un trône. Bientôt les puissances dont il était devenu l'utile auxiliaire supportent avec impatience le poids de la reconnaissance qu'elles lui doivent; elles tendent mille pièges à sa bonne foi; elles cherchent à exciter ses craintes pour se mettre en mesure de les vérifier, et à lui faire faire des fautes pour les punir. Elles y parviennent. Trahi par ses généraux et obligé de fuir, il vient demander un asile à son ancienne patrie. Caché sur les côtes de la Provence, il apprend avec joie que le marquis de Rivière en est nommé gouverneur. Ce nom lui rappelle une bonne action, et un pareil souvenir fait toujours du bien. Son âme, tourmentée à la fois par les remords qu'il éprouve et par les maux qu'il souffre, reprend quelque calme; mais bientôt celui dont il avait jadis sauvé la tête n'hésite pas à mettre la sienne à prix.

Quelques hommes généreux, dont ses erreurs et sa mauvaise fortune ne pouvaient lasser le zèle, parviennent à le faire sortir de cette terre inhospitale où le sang du maréchal Bruas fumait encore. Arrivé en Corse, il pense qu'il n'a d'autre refuge que le trône qu'il a perdu, pour échapper, si ce n'est au supplice, du moins aux chagrins d'une éternelle captivité. Ce fut quelques instants avant de s'embarquer pour le royaume de Naples où il allait chercher une couronne, et où il ne trouva que la mort, qu'il écrivit la lettre suivante. Le colonel Macirone, un de ses

anciens aides-de-camp, auquel elle est adressée, était venu près de lui, de la part du prince de Metternich, pour lui offrir une retraite en Autriche.

Aspicio, le 27 septembre 1815.

Ma première lettre d'aujourd'hui a été dictée par les circonstances du moment. Maintenant je dois à moi-même, à la vérité et à votre noble franchise et bonne foi, de vous instruire de mes véritables intentions.

J'apprécie ma liberté au-dessus de tout bien. La captivité n'a pour moi d'autre synonyme que la mort. Quel traitement puis-je attendre des mains de ces puissances qui m'ont laissé pendant deux mois sous les poignards des assassins de Marseille? J'ai sauvé la vie au marquis de Rivière : il était condamné à périr sur l'échafaud; j'ai obtenu sa grâce de l'empereur\*. Exécration véritable...; c'est lui qui mettait ma tête à prix!!! Errant dans les bois, caché dans les montagnes, je ne dois la vie qu'à la généreuse compassion que mes malheurs ont excitée dans l'âme de trois officiers français : ils m'ont transporté en Corse au plus grand péril de leur vie.

Des misérables prétendent que j'ai emporté de Naples de grands trésors : ne savent-ils pas que lorsque j'ai reçu ce royaume en échange pour mon grand duché de Berg, que je possédais d'après un traité solennel, j'y ai apporté des richesses immenses? Tout a été dépensé pour le bien de mon royaume de Naples! Le souverain, qui depuis est venu l'occuper, a-t-il reconnu ce pays? Je n'ai plus de quoi vivre, moi et ma famille.

Je n'accepterais point, M. Macirone, les conditions que vous êtes chargé de m'offrir; je n'y vois qu'une abdication pure et simple sous la seule condition qu'on me permette

\* Le marquis de Rivière avait été condamné à mort, comme coadjuteur de George; le général Marat demanda sa grâce et l'obtint.

de vivre, mais dans une éternelle captivité, soumis à l'action arbitraire d'un gouvernement despotique. Où est la modération, la justice? Voit-on dans ces propositions les égards dus à un monarque malheureux, qui a été formellement reconnu par toute l'Europe, et qui, dans un moment bien critique, a décidé la campagne de 1814 en faveur de ces mêmes puissances, qui maintenant, contre leurs propres intérêts, l'accablent du poids excessif de leurs persécutions?

C'est une vérité bien reconnue, que je n'ai repoussé les Autrichiens jusqu'au Pô, que parce que, à force d'intrigues, on était parvenu à me persuader qu'ils se préparaient à m'attaquer, sans cependant la concurrence de l'Angleterre. J'ai jugé nécessaire d'avancer ma ligne de défense et de gagner les peuples de mon côté.

Personne ne sait mieux que vous, M. Macirone, ainsi que lord Bentinck lui-même, que je ne fis ce fatal mouvement de retraite, que sur la déclaration de ce général, qu'il se trouvait dans le devoir de prêter son secours aux Autrichiens, puisqu'ils le lui avaient réclamé. Vous connaissez les causes qui ont occasionné le désordre et la désertion dans ma belle armée; les faux bruits artistement répandus de ma mort, du débarquement des Anglais à Naples; la conduite du général Pignatelli Strongoli; enfin, la trahison de certains de mes officiers, qui ont réussi, avec un art perfide, à augmenter par leur exemple, par leur discours, le découragement et la désertion.

Il n'existe pas à cette heure un individu de cette armée qui n'ait reconnu son erreur. Je pars pour les rejoindre. Ils brûlent du désir de me revoir à leur tête. Ils m'ont conservé toutes leurs affections, de même que chaque classe de mes bien-aimés sujets. Je n'ai point abdiqué. J'ai le droit de reprendre ma couronne, si Dieu m'en donne la force et les moyens. Ma présence sur le trône de Naples ne

saurait être maintenant un sujet de crainte. On ne peut plus prétexter des liaisons avec Napoléon qui est à Sainte-Hélène ; bien au contraire, l'Angleterre et l'Autriche pourront en tirer des avantages qu'ils attendraient en vain du souverain qu'ils ont voulu mettre à sa place.

Je m'abandonne à ces détails, M. Macirone, puisque c'est à vous que j'écris. Vos procédés envers moi, votre réputation et votre nom, vous donnent des droits à ma franchise et à mon estime.

Vous ne sauriez mettre aucun obstacle à mon départ, quand même vous en auriez l'envie.

Lorsqu'on vous remettra cette lettre, j'aurai déjà fait bon chemin vers ma destination. Ou je réussirai, ou je terminerai mes malheurs avec ma vie. J'ai bravé mille et mille fois la mort en combattant pour ma patrie ; ne me serait-il plus permis de la dompter une fois pour moi-même ! Je frémis seulement pour le sort de ma famille.

Je me souviendrai toujours avec plaisir de la manière noble et délicate dont vous vous êtes acquitté de votre mission auprès de moi. Elle contraste agréablement avec les procédés gratuitement grossiers et révoltants de plusieurs autres personnes à mon égard, n'ayant ni des mêmes pouvoirs, ni la même considération dont vous jouissez.

J'ai donné ordre que vos pièces vous soient rendues. Sur ce, M. Macirone, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

JOACHIM.

## INTERIEUR.

Les journaux n'ayant pas donné le texte du jugement qui condamne le général Trarot à mort, cette pièce est devenue fort rare : nous croyons devoir la mettre ici sous les yeux de nos lecteurs.

### ROYAUME DE FRANCE.

1<sup>re</sup> Division militaire.

1<sup>er</sup> Conseil de guerre.

DE PAR LE ROI.

*Jugement rendu par le premier Conseil de guerre permanent de la troisième Division militaire.*

LOUIS, etc.

Ce jourd'hui, lundi dix-huit mars mil huit cent seize, le premier conseil de guerre permanent de la troisième division militaire, créé en vertu de la loi du 15 brumaire an 5, composé, conformément à cette loi et à celle du 4 fructidor an 5, de Messieurs :

- Cannet, lieutenant-général, président ;
- Le comte Rivaud, lieutenant-général ;
- Le comte O'Mahony, lieutenant-général ;
- Le comte de Bellon, colonel ;
- Le chevalier Destombes, chef d'escadron ;
- De Vigeon, capitaine ;
- De la Grasserie, capitaine ;
- M. le chevalier de Jouffrey, chef d'escadron, faisant les fonctions de rapporteur ;
- M. Toufflet, capitaine, chevalier de la légion d'honneur, faisant celles de commissaire du roi ;